

PACTE DE L'INSTANT PRÉSERVÉ



Ce pacte est le garant de la sérénité de votre expérience. En le signant, vous rejoignez une démarche de tourisme responsable visant à sublimer nos paysages sans jamais les marquer.

Respect du lieu d'accueil

Vous êtes les invités d'un lieu vivant (vignoble, parc, littoral). L'expérience commence par le respect du travail de la nature et de l'homme.

POUR LES VIGNOBLES	Les fruits (raisins) sont le gagne-pain de votre hôte. Cueillir et goûter les raisins c'est le priver d'une partie de son travail. De même, circuler entre les ceps risque de tasser les sols et fragiliser les plants. C'est pourquoi nous vous demandons de ne pas toucher aux ceps, aux raisins et de ne pas déambuler dans les allées de ceps.
POUR LE LITTORAL ET LES PARCS	La faune et la flore sont protégées. Plus que jamais la nature nous incite à prendre soin d'elle pour les générations futures. Ainsi, nous vous demandons de rester dans les chemins balisés et de ne pas cueillir les fleurs et végétaux.
BOUGIES	Aucune bougie à flamme ne fait partie de l'expérience pour des raisons de sécurité pour les participants comme pour l'environnement et le matériel. Les bougies fournies sont des bougies à LED. L'allumage de bougies personnelles est interdit. De même, aucun feu de camp n'est toléré.
SOUVENIRS	L'expérience se prête à l'envie de garder un souvenir. Pour cela, des options dont celle du Polaroid sont disponibles. Il est formellement interdit de rapporter du sable, des feuilles de vigne ou tout autre élément appartenant au lieu d'accueil.

Engagement zéro-déchet

Nous ne laissons derrière nous que des souvenirs. Pour vous faciliter la tâche, une poubelle discrète sera intégrée à votre scénographie.

GESTION DES DÉCHETS	Pique-Nique de Rêve est une expérience sans emballage avec une décoration 100% réutilisable. Les éventuels restes alimentaires ou déchets qui auraient été apportés par vos soins (comme des papiers cadeaux ou autres) doivent être déposés dans le contenant prévu à cet effet. Rien ne doit être abandonné dans la nature, pas même un déchet organique.
DÉCORATION	Pour garantir cet engagement, l'apport d'éléments extérieurs (ballons, paillettes, confettis) est proscrit. Pour toute demande festive, contactez moi en amont afin que je puisse vous proposer une solution adaptée et écologique.
TABAC	Si le site le permet, l'usage du tabac est strictement limité à la zone fumeur identifiée. Pour rappel, les plages soumises à la loi anti-tabac et l'expérience ne soustraient rien au respect des lois en vigueur. Si vous souhaitez fumer, il vous faudra rejoindre une zone autorisée. En période de sécheresse, il est formellement interdit de fumer. Sur demande, un cendrier de poche peut être fourni.

Ambiance et bienséance

QUIÉTUDE	Le son de la nature est votre premier orchestre. Si vous utilisez l'enceinte fournie, le volume doit rester confidentiel pour respecter le voisinage et la faune. De même, nous vous demandons de ne pas crier, chanter à tue-tête ou tout autre manifestation sonore qui pourrait déranger la tranquillité des lieux.
SAVOIR-ÊTRE	Nous attendons une tenue et un comportement décents, en accord avec le prestige du moment. Le non-respect des lois ou un comportement inapproprié mettrait fin immédiatement à la prestation.
MATÉRIEL FOURNI	Le matériel qui compose votre pique-nique (table, plaids, vaisselles, bougies, etc.) a été choisi avec soin afin de vous offrir un cadre de pique-nique premium. Il sera ré-utilisé pour les prochains clients aussi nous vous demandons d'en prendre soin et de signaler toute casse, même accidentelle.

Pour l'option Combi VW

Si votre expérience inclut notre Combi, vous devenez les gardiens d'une pièce de collection historique.

USAGE INTÉRIEUR	Le véhicule est un élément de décor. Pour protéger ses textiles d'origine, il est interdit de manger, de boire ou de s'installer à l'intérieur. De même, il est formellement interdit de monter sur le toit.
ENTRETIEN	Toute tache, rayure ou dégradation constatée sur le véhicule fera l'objet d'une retenue sur caution correspondant aux frais de nettoyage professionnel ou de réparation

Responsabilité et caution

La caution déposée est la garantie de votre engagement. Elle couvre l'intégralité de la scénographie mise à disposition, mais aussi l'intégrité du site d'accueil. Tout non respect de ce pacte incluant toute dégradation du matériel ou du patrimoine (murets, cep de vigne, sols) engagera votre responsabilité financière.

"Je m'engage au respect de ce pacte"

Signature du client

.....